



# La Foi de Toujours

« Sans la Foi, il est impossible de plaire à Dieu. » (Heb. XI, 6)

**Fraternité Sacerdotale Saint Pie X - Antilles et Guyane**

**Juin  
2012**

*Le mot de notre fondateur*

« Nous voulons continuer comme l'Eglise a fait autrefois : défendre nos familles, défendre nos cités, défendre nos villages et s'il le faut constituer des chapelles pour nos familles ; faire des écoles où Notre Seigneur Jésus-Christ sera le Maître, le Roi. [...] »

C'est ce que nous faisons à Dakar. [...] Il y avait quelquefois un petit enfant musulman qui était le premier en catéchisme de sa classe, mais qui malheureusement ne pouvait pas communier et qui pleurait le jour de la communion parce qu'il ne pouvait pas suivre les autres qui allaient communier. »

*Sermon à Ecône,  
19 avril 1987*

## L'enfant, comme une pâte

L'enfant est un peu comme une pâte à modeler ou de la cire : il est marqué par le milieu dans lequel il vit. De même que la pâte garde l'empreinte qu'on lui imprime, l'enfant conserve en lui la marque de l'entourage dans lequel il a vécu. L'imitation de son entourage est une des composantes principales de sa formation. Mettez un téléphone hors d'usage dans les mains d'un enfant de 2 ans, et vous le verrez le mettre à son oreille et gazouiller exactement comme il a vu sa mère le faire, surtout si celle-ci a tendance à abuser un peu de son forfait illimité... Le milieu dans lequel évolue l'enfant est donc capital dans la formation de sa personnalité.

Or le premier milieu naturel où s'épanouit l'enfant est la famille. C'est l'influence primordiale, à laquelle d'ailleurs, l'État actuellement tente de se substituer en favorisant l'éclatement de la famille



(divorce, concubinage, pacs,...) et en arrachant le bébé au plus tôt pour le caser dans une crèche ou une maternelle. Pour faire de l'enfant un bon enfant de Dieu, il faut donc créer une atmosphère chrétienne dans la famille. La prière en commun, l'amour du Bon Dieu et le respect de sa loi, la fréquentation des autres chrétiens et du prêtre en particulier, voilà ce qui va contribuer plus que tout à former le futur chrétien. L'enfant a besoin de cette atmosphère pour grandir dans la foi.



L'influence familiale n'est pas la seule qui touche l'enfant. De plus en plus tôt, l'enfant commence à fréquenter l'école. Il se trouve brusquement mêlé à des camarades dont les habitudes et les tendances risquent alors de heurter et de contredire celles qu'il a acquises dans le milieu familial. Tout à coup, l'enfant est confronté à un nouvel univers, son horizon s'élargit subitement. Il s'aperçoit alors que d'autres ne pensent pas comme lui. Des camarades qu'il côtoie critiquent leurs parents, d'autres racontent des histoires qu'il n'a jamais entendues, d'autres encore remettent en doute ce qu'il a pu croire comme étant absolument certain. Ces heurts provoquent

rapidement un certain étonnement, mais ils entraînent aussi bien vite des scandales et parfois même une attraction plus ou moins malsaine pour ces nouveautés. Il juge alors la vie différemment. Les certitudes de la vie familiale sont remises en cause. Dans son premier univers, les choses étaient simples, sans détour. Maintenant il se rend compte qu'elles sont plus complexes. Mais surtout, en fonction du choix de ses camarades, sa vie morale va s'orienter. Ce sont bien souvent les « fortes têtes » qui exercent un attrait plus fort, et non les plus sages. Alors l'enfant risque de suivre le mauvais exemple de ces camarades. Il est donc capital pour les parents, de connaître leur enfant, de connaître ses amis, et pour cela de le faire parler de ce qu'il fait à l'école, de l'aider ensuite à juger sainement les comportements en lui montrant ce qui est bon ou non. Une école vraiment catholique où les règles sont claires, et où ceux qui ne les suivent pas sont sanctionnés, permet de limiter l'influence pernicieuse du mauvais esprit ; mais si l'école, inspirée des maximes du monde en vogue aujourd'hui, laisse faire trop facilement, c'est



le nivellement par le bas : les enfants imitent les plus mauvais.

Mais ce premier choc n'est pas le seul. Jusqu'à présent, l'enfant recevait son savoir de ses parents pour lesquels il a une admiration immense en raison de leur science justement. Et voilà que d'autres possèdent cette science. Les professeurs ou instituteurs exercent sur eux une influence immense. A l'aise dans leur domaine, ils font découvrir à l'enfant émerveillé des horizons qu'il ne soupçonnait même pas. Celui-ci est vite admiratif de ces puits de science qui lui transmettent ce qu'ils connaissent. Les enseignants acquièrent ainsi un prestige immense auprès de l'enfant. Et souvent ce prestige dépasse celui des parents. Si donc ce que disent les professeurs contredit ce que disent les parents, l'enfant va remettre en doute tout ce qu'il aura reçu de ses parents. On juge par là l'importance du choix de l'école et le devoir grave des parents de mettre leurs enfants dans une école en phase avec l'esprit qui règne à la maison. Si à la maison l'enfant a appris que le Bon Dieu a créé toute la nature et qu'Il y a placé Adam et Ève, mais qu'à l'école le professeur insinue que nos grands-parents étaient des singes plus ou moins élaborés et que le monde vient de deux petites boules qui ont explosé en se rencontrant pour donner naissance à tout ce que nous observons, il risque bien, non seulement de croire les âneries du professeur, mais encore de remettre en doute tout ce que ses parents lui auront enseigné.



Vous comprenez alors l'importance de fonder des écoles véritablement chrétiennes, de les encourager, de les aider. Des écoles qui prolongent l'enseignement reçu à la maison. Il faut cette harmonie entre l'école et la famille pour le bon équilibre de l'enfant. C'est pour cela que malgré les difficultés, le prieré veut rouvrir les portes de l'école Saint Dominique Savio. Pour permettre aux parents qui ont compris leurs devoirs de chrétiens de mettre leurs enfants dans les meilleures conditions de faire leur salut. Alors faites connaître l'école autour de vous, n'hésitez pas à proposer votre aide : nous recherchons les bonnes volontés pour s'occuper des enfants en récréation ou pour seconder l'institutrice. Et surtout priez pour cette œuvre. Demandez à la Sainte Famille de veiller sur notre école pour qu'elle puisse à nouveau contribuer à sauver les âmes des enfants. ♦

**Père Chrissement**

## Former des saints

### Qu'est-ce que l'éducation ?

« L'éducation, dit le pape Pie XI, consiste essentiellement dans la formation de l'homme, lui enseignant ce qu'il doit être et comment il doit se comporter dans cette vie terrestre pour atteindre la fin sublime en vue de laquelle il a été créé... ».

Éduquer, c'est conduire au terme, à la perfection, à Dieu. Éduquer, c'est former l'homme tel que Dieu l'a créé et que Jésus-Christ l'a régénéré. C'est pourquoi la fin propre de l'éducation, est de « coopérer à l'action de la grâce divine dans la formation du véritable et parfait chrétien, c'est-à-dire à la formation du Christ lui-même dans les hommes régénérés par le baptême » (Pie XI). Seul Jésus-Christ est « la Voie, la Vérité et la Vie », et il n'y a pas de véritable éducation en dehors de Lui.

### Qui est chargé de l'éducation ?

L'éducation s'adresse à l'homme tout entier, comme individu et comme être social, dans l'ordre de la nature et dans celui de la grâce. Elle relève donc des trois sociétés nécessaires, dans la mesure proportionnée à la coordination de leurs fins respectives : la famille, la société civile et l'Église.

La famille est le premier milieu naturel et nécessaire de l'éducation. Fondée par Dieu Lui-même, elle reçoit du Créateur la mission de procréer et d'éduquer l'enfant. C'est la paternité naturelle.

La société civile, bien que parfaite et de droit naturel, n'a sur l'éducation qu'un pouvoir médiat et secondaire. Elle intervient en matière d'éducation lorsque les familles n'y suffisent pas et que le bien commun l'exige.

L'Église, par le mandat divin qui la fait maîtresse de Vérité et par sa maternité spirituelle, a un rôle primordial dans la formation chrétienne de la jeunesse, la fin surnaturelle étant première.

### Quelle est la place de l'école dans l'éducation ?

La famille, société imparfaite, n'a pas en elle-même tous les moyens nécessaires pour atteindre sa fin. Dans le domaine de l'éducation, elle a besoin d'être secondée et complétée par la collaboration des maîtres.

Ainsi, l'école est de sa nature une institution auxiliaire et complémentaire de la famille et de l'Église. Elle tire son pouvoir essentiellement de ces deux sources : la famille, à considérer l'ordre naturel, et l'Église, à considérer l'économie présente de l'ordre surnaturel. Elle se trouve dès lors habilitée à donner non seulement l'instruction, mais une totale éducation aux enfants qui lui sont confiés.

Notons qu'ici le droit des parents n'est pas absolu, mais subordonné à la fin dernière et à la loi naturelle et divine ; il est donc soumis à l'autorité de l'Église. Le pouvoir de l'école qui lui vient de l'Église ne saurait être amenuisé par celui des parents. Parents et maîtres sont tous fils de l'Église.

L'Église, par sa mission, devrait avoir le contrôle et la direction de l'enseignement, même de l'enseignement public ! Depuis toujours, l'Église revendique le droit d'avoir ses écoles dans lesquelles tout l'enseignement est donné à la lumière de la foi.

### **Alors, les parents peuvent- ils choisir n'importe quelle école ?**

Oh, que non ! Ils ont la très grave obligation de veiller, selon tout leur pouvoir, à l'éducation tant religieuse et morale, que physique et civique de leurs enfants. La place des enfants baptisés n'est pas dans les écoles d'État, laïques ! Loin de l'anémier ou de la détruire, il importe que l'école développe et alimente la vie chrétienne reçue au baptême. C'est pourquoi, même au prix des plus grands sacrifices, les parents ont le très grave devoir de confier leurs enfants à l'école catholique.



*Blanche de Castille  
instruisant saint Louis*

### **Quels sont les critères d'une école catholique ?**

Comme le rappelait Pie XI, « le seul fait qu'il s'y donne une instruction religieuse ne suffit pas pour qu'une école puisse être jugée conforme aux droits de l'Église et de la famille chrétienne, et digne d'être fréquentée par les enfants catholiques... Il est nécessaire que tout l'enseignement, toute l'ordonnance de l'école - personnel, programmes et livres - en tout genre de discipline soient régis par un esprit vraiment chrétien, sous la direction et la maternelle vigilance de l'Église, de telle façon que la religion soit le fondement et le couronnement de tout l'enseignement à tous les degrés, non seulement élémentaire, mais moyen et supérieur ». Comme elles sont rares aujourd'hui !

### **Une école en harmonie avec la famille ?**

La formation des enfants exige la collaboration de l'école et de la famille. C'est une véritable confiance réciproque basée sur la même mentalité profondément religieuse, les mêmes convictions et la même foi qui doit s'établir.

On sait combien l'action des éducateurs est limitée et de peu d'influence sur les enfants s'il n'y a pas le soutien des parents. A fortiori, on comprend que toute opposition serait désastreuse. Les questions de l'assistance à la messe de saint Pie V, de la fidélité à la vraie Tradition, sont cruciales de nos jours. Que représente le

combat de la foi chez les enfants si l'on minimise ces questions ?

**Pour atteindre la perfection, l'enfant a besoin d'un guide et d'un modèle.**

En effet, le but premier du maître n'est pas de préparer l'élève à l'examen, mais de le faire entrer courageusement dans la voie de la vertu, tant intellectuelle que morale. Il est le guide et il doit être le modèle ; l'éducation est aussi une formation par l'exemple. L'enfant admire le maître vertueux et cherche à l'imiter ; cette admiration pour l'adulte se tournera en admiration pour la vertu.

Pour éviter certains défauts dans l'éducation des enfants, voici quelques conseils donnés par la Police de la ville de Seattle (U.S.A.), et qui peuvent s'intituler : **Comment faire de votre enfant un délinquant.**

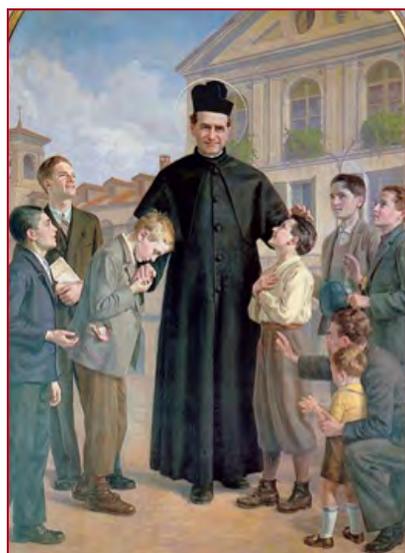
La direction de la police de Seattle (Washington) a publié les **Douze règles** à appliquer pour faire de son enfant un « bon » délinquant :

1° Dès l'enfance donnez-lui tout ce qu'il désire. Il grandira ainsi en pensant que le monde lui doit tout.

2° S'il dit des grossièretés, riez, il se croira très malin.

3° Ne lui donnez aucune formation morale. Quand il aura 18 ans « il choisira lui-même ».

4° Ne lui dites jamais : c'est mal ! Il pourrait faire un complexe de culpabilité. Et plus tard, lorsqu'il sera arrêté pour vol de voitures, il sera persuadé que c'est la société qui le persécute.



*Don Bosco, modèle des éducateurs*

5° Ramassez ce qu'il laisse traîner. Ainsi, il sera sûr que ce sont toujours les autres qui sont responsables.

6° Laissez-lui tout lire. Stérilisez sa vaisselle, mais laissez son esprit se nourrir d'ordures.

7° Disputez-vous toujours devant lui. Quand votre ménage craquera, il ne sera pas choqué.

8° Donnez-lui tout l'argent qu'il réclame. Qu'il n'ait pas à le gagner. Il ferait beau voir qu'il ait les mêmes difficultés que vous.

9° Que tous ses désirs soient satisfaits : nourriture, boisson, confort, sinon, il sera « frustré ».

10° Prenez toujours son parti. Les professeurs, la police lui en veulent à ce pauvre petit !

11° Quand il sera un vaurien, proclamez vite que vous n'avez jamais rien pu en faire.

12° Préparez-vous une vie de douleur. Vous l'aurez !

**Père Claret**

## LA SAINTE TRINITE

Il n'y a qu'un Dieu et il va de soi qu'il ne saurait y en avoir plusieurs. Cependant Dieu, unique quant à la nature, est trinité quant aux personnes. C'est le mystère de la Sainte Trinité que nous a révélé Notre-Seigneur.

### I RAPPEL SUR LES MYSTERES

#### 1 Définition

Un mystère est une vérité supérieure mais non contraire à la raison, que nous croyons parce que Dieu l'a révélée. <sup>30</sup>

Notre intelligence est en effet incapable de tout comprendre, mais Dieu se plaît à nous dévoiler une part de ces choses inaccessibles à la raison : nous devons donc les recevoir même si nous ne parvenons pas à les expliquer.

#### 2 Les mystères de la religion catholique

Les principaux mystères de la Foi professés dans le Credo sont au nombre de deux :

- ✘ l'Unité et la Trinité de Dieu ;
- ✘ l'Incarnation, la Passion et la Mort de Notre Seigneur Jésus-Christ. <sup>31</sup>

### II NATURE DU MYSTERE DE LA SAINTE TRINITE

Il y a un seul Dieu, mais en trois Personnes égales et distinctes, qui sont la Très Sainte Trinité. <sup>19</sup>

Les trois Personnes de la Sainte Trinité s'appellent le Père, le Fils et le Saint-Esprit. <sup>20</sup>

Trois Personnes réellement distinctes signifie qu'en Dieu, une Personne n'est pas l'autre, bien qu'elles soient toutes les trois un seul Dieu. <sup>39</sup>

Nous ne comprenons pas et ne pouvons comprendre comment les trois Personnes divines, bien que réellement distinctes, sont un seul Dieu : c'est un mystère. <sup>40</sup>

## 1 Les conséquences

- 1) Chacune des Personnes de la Sainte Trinité est Dieu. <sup>47</sup>
- 2) Les trois Personnes divines ne sont pas trois Dieux, mais un seul Dieu, parce qu'elles ont la même unique nature ou substance divine. <sup>48</sup>.  
*[La traduction française moderne du Credo de Nicée est hérétique quand elle affirme que le Fils est seulement de même nature que le Père. Deux hommes, par exemple ont une même nature, mais ils ne forment pas un seul être, ce qui est pourtant le cas des trois personnes divines.]*
- 3) Les trois personnes participent à toutes les œuvres.
- 4) Les 3 personnes ne doivent pas être confondues, mais elles sont toutes les 3 éternelles, égales en gloire.

## 2 Les erreurs

Hérésies	Résumé	Saint opposé	Concile opposé
<b>Arianisme</b> Arius, prêtre d'Alexandrie vers 318	Le Fils n'est pas de la même substance que le Père. Il n'est ni égal, ni éternel. Il n'est que la plus parfaite des créatures, devenue intermédiaire entre Dieu et les hommes	- Saint Athanase - Saint Hilaire de Poitiers	Nicée, 325
<b><u>Macédonianisme</u></b> Macédonius, de Constantinople	Le Saint-Esprit n'est pas Dieu	- Saint Athanase	Constantinople, 381

## 3 Les révélations de la Sainte Trinité

a) Dans l'Ancien Testament, Dieu ne révéla sa Sainte Trinité que de façon

énigmatique. Dès le début de la Genèse, "Dieu" est au pluriel, alors que le verbe "créa" est au singulier. Il poursuit "Faisons l'homme à notre image" et "Voici que l'homme est devenu comme l'un de nous", etc. L'annonce à Abraham du Fils de la promesse semble avoir été faite par une manifestation Trinitaire (Gen. 18). Dans les psaumes : "Dixit Dominus Domino meo" et d'autres passages...

Cette annonce restait discrète de peur que les juifs ne sombrent dans le polythéisme (croyance en plusieurs dieux).

b) Dans le Nouveau Testament, les preuves sont nombreuses : baptême de Notre-Seigneur, Transfiguration, promesse du Saint-Esprit, et les nombreuses allusions du Christ aux autres personnes divines.

c) Dans la Tradition, unanimité des Pères apostoliques et de l'Église, il faut remarquer la précision admirable du symbole de St Athanase.

d) La Liturgie fait toujours appel à la Sainte Trinité avec le signe de Croix, les bénédictions et les doxologies. Le « Gloria Patri » est aussi une louange à la Trinité.

### III LES RELATIONS DANS LA SAINTE TRINITE

Dans la Sainte Trinité, on parle de procession, rapport d'origine seulement. Celui d'où procède quelque chose s'appelle le "principe".

Le Père est sans principe.

Le Fils procède du Père par génération.

Le Saint Esprit procède du père et du Fils par spiration (issu de leur amour mutuel).

Le Père est la première Personne de la Sainte Trinité parce qu'il ne procède pas d'une autre Personne, et que de lui procèdent les deux autres : le Fils et le Saint-Esprit. <sup>44</sup>

Le Fils est la deuxième Personne de la Sainte Trinité parce qu'il est engendré par le Père, et qu'il est, avec le Père, principe du Saint-Esprit. <sup>45</sup>

Le Saint-Esprit est la troisième Personne de la Sainte Trinité parce qu'il procède du Père et du Fils. <sup>46</sup>

Ces processions sont dans un éternel présent ; aucune personne n'est antérieure à l'autre.

NB : la question du "Filioque".

Le Saint-Esprit procède du Père ET du Fils : cette précision date peut-être du concile de Constantinople, mais plus probablement de la Liturgie, peu après (des preuves existent dès le VI<sup>e</sup> s.). Au couronnement d'Henri II en 1014, on est sûr qu'il est obligatoire partout. Les orthodoxes s'en servirent de prétexte contre les catholiques.

## IV LES APPROPRIATIONS

Les trois Personnes divines étant un seul Dieu sont égales en tout, et ont également en commun toute perfection et toute opération.

Cependant, certaines perfections et les œuvres correspondantes sont attribuées à une Personne plutôt qu'à une autre, comme la puissance et la création au Père. <sup>49</sup>

Pour les œuvres extérieures de la Sainte Trinité, on a coutume de les approprier à une personne plutôt qu'à une autre parce qu'elle fait mieux comprendre leur nature.

Au Père on attribue la puissance et la création,

Au Fils, on attribue la sagesse et l'ordre et la Révélation,

Au Saint Esprit, on attribue parfois la Révélation, et généralement toutes les œuvres d'amour et de sanctification.

Attention ! L'Incarnation, en revanche, n'est pas une appropriation, mais l'œuvre propre du Fils.



## **Souviens-toi du « pourquoi ? » de notre Martinique !**

**U**ne autre question s'était posée dans l'intervalle : « De qui les nouveaux évêchés seraient-ils suffragants ? de Bordeaux, de Paris ou de Rouen ? »

Depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, l'Archevêque de Paris s'était intéressé aux questions ecclésiastiques des Colonies, et on avait eu souvent recours à lui. En 1817, le Comte de Blacas avait demandé qu'elles fussent officiellement placées sous sa juridiction. Le Gouvernement français y était favorable, mais Rome avait refusé. L'évêque de Bayeux, et l'Archevêque de Rouen (d'où viendrait le futur évêque « pressenti » pour la Martinique) firent des démarches auprès du Ministre des Cultes. Ce fut peine perdue. La chose avait été résolue par le Ministre lui-même, qui avait écrit à l'archevêque de Bordeaux, le 5 décembre 1849 : « Des négociations ont été entamées avec le Saint Siège à l'effet d'obtenir la création de trois évêchés qui seraient établis à la Martinique, à la Guadeloupe et à la Réunion. Sa Sainteté s'est montré favorable à ce projet. Or tout évêché devant dépendre d'une Métropole, la ville de Bordeaux, en raison de ses opérations commerciales, entretient de fréquentes relations avec les Colonies. Je pense, Monseigneur, qu'il conviendrait de comprendre les trois nouveaux évêchés coloniaux dans la circonscription de votre archevêché. ». La réponse fut : « qu'il ne voyait aucun inconvénient à lui donner satisfaction ».

La question était donc résolue. On réussit aussi à s'entendre sur d'autres points litigieux, et à la demande de Louis Napoléon (petit-fils de l'Impératrice Joséphine) alors Président de la République française, le 27 Septembre 1850, les Bulles portant l'érection des Evêchés de Fort de France, Basse Terre et de Saint Denis (de la Réunion) étaient publiées à Rome.

Le 18 décembre suivant, les nouveaux diocèses étaient officiellement suffragants de Bordeaux. Le détail de leur organisation fut publié par décret le 3 février 1851. ♦

Par Emel

## Souviens-toi du « pourquoi ? » de notre Guadeloupe !



**N**ous avons fait allusion, à propos de la Révolution, au rôle et aux activités de la Fabrique.

On désigne sous ce nom un comité de personnes qui avait la charge de veiller sur les biens des églises. Celles-ci, en effet, au cours des siècles, avaient parfois reçu en legs des terrains ou des propriétés qu'il convenait de mettre en valeur et d'exploiter. Avant que la charité ne se laïcise, c'est l'Eglise qui aidait les pauvres et, pour cela, elle utilisait les revenus de ses propriétés.

Ce fut d'abord le rôle de la Fabrique d'entretenir les bâtiments, conformément à son nom dérivé du latin *faber*, artisan, bâtisseur. Nom peut-être modeste, mais que le Fils de Dieu ne craignit pas de porter, lui qu'on appela le fils de l'artisan. Cet artisan que fut Saint Joseph, patron de Vieux-Habitants.

Une fois assuré l'entretien du culte, la Fabrique s'occupait des pauvres. Elle était composée de membres du clergé et de laïcs. On les appelait les fabriciens et à l'origine ils étaient élus par les paroissiens. La Révolution supprima les fabriciens, mais Napoléon les rétablit. Elles comprenaient un Conseil avec président, trésorier, secrétaire, et un bureau de marguilliers qui en était l'organe d'exécution.

Les activités de la Fabrique se poursuivirent jusqu'à la loi de Séparation (1905) qui prétendit les transformer en associations culturelles dont le principe fut refusé par la hiérarchie et le Saint-Siège.

Au moins une fois par an, le dimanche de Quasimodo, les fabriciens convoqués tenaient leur assemblée générale. Ils procédaient alors à la vérification des comptes présentés par le trésorier, ils établissaient le budget de l'année à venir, en tenant compte des recettes espérées et des besoins exposés. Ils veillaient à l'entretien de l'église et aux soins des bâtiments, envisageaient les réparations à effectuer et dressaient enfin l'inventaire du mobilier tant de l'église que du presbytère.

La plupart des curés souffraient de cette dépendance quasi absolue vis-à-vis de leur Fabrique ; l'un d'eux, le Père Joseph Aubry ironise : « Provoquer une assemblée pour un drap, un peu de vaisselle, une paire de burettes, quelle liberté et quelle dignité pour un curé qui, pour vivre, doit toujours plaire aux fabriciens, quelle que soit leur conduite ou... leur inconduite ! » ♦

**LA VIE AU PRIEURE**

Le mois de Mai aura été marqué par la visite de Monseigneur Tissier de Mallerai, venu donner le sacrement de Confirmation en Guadeloupe en la fête de l'Ascension, et en Martinique le dimanche 20. Nous attendons les photos prises par les fidèles...

La grande croisade de chapelets a pris fin en la fête de la Pentecôte. Nous avons déjà dit **21.562 chapelets** à cette intention. **Pensez à rendre le plus vite possible le total des chapelets** récités depuis Pâques 2011 - ou pendant le mois de mai.

Les travaux de Guadeloupe ont été interrompus suite à une décision du gouvernement français qui nous touche indirectement ; il semble qu'il va falloir poursuivre avec une autre entreprise...

M. l'abbé de Cacqueray, Supérieur du district de France, nous invite à redoubler de prières pour les Supérieurs de la Fraternité Saint Pie X :

« En ce jour de l'Ascension, les apôtres se regroupent docilement autour de la très sainte Vierge Marie pour entrer au Cénacle où ils vont persévérer dans la prière jusqu'à la fête de la Pentecôte. Voilà l'exemple qui nous est laissé par la reine de tous les saints et par ceux qui furent les colonnes de l'Eglise fondée par Notre Seigneur Jésus-Christ.

J'invite donc tous les membres de la Fraternité qui se trouvent dans le district, tous nos fidèles et tous ceux qui le voudront bien à se placer dans cette même réserve et dans cette même prière, autour de **Notre-Dame du Clergé**, jusqu'à la fête de la Pentecôte. En ces circonstances si difficiles, la vérité se fait connaître aux âmes qui s'humilient devant Dieu, celles qui font taire leurs passions et leur agitation intérieure pour n'avoir d'autre soif que celle de la vérité de Dieu et d'autre volonté que la sienne.

Joignons à la prière notre pénitence, comme la très sainte Vierge Marie nous a toujours pressés de le faire !... Donnons généreusement à Dieu quelque chose de nous-mêmes qui nous coûte un peu pour nous attacher plus fortement à Lui.

**Implorons le Ciel pour notre Supérieur Général, pour ses Assistants, pour nos évêques afin que leur soient accordées les grâces de lumière et de force dont ils ont besoin pour demeurer fermes dans le bon combat de la Foi, en ces circonstances si difficiles.** Nous devons une immense reconnaissance à nos quatre évêques et nous supplions le Bon Dieu, le 30 juin 2013, de nous donner la joie de leur fêter le beau jubilé d'argent de leur épiscopat. »

## Le Saint du mois

**M**arguerite naquit vers l'an 1046, en Hongrie. Son père était le prince Édouard d'Outremer, ou « le Proscrit », fils d'Edmond II, roi d'Angleterre ; sa mère était la princesse Agathe, nièce du saint empereur d'Allemagne, Henri II, et proche parente de la reine de Hongrie, Gisèle, femme de saint Etienne.

Marguerite avait environ dix ans quand elle fut ramenée à Londres. Mais après la victoire d'Hastings, qui livrait l'Angleterre à Guillaume le Conquérant, la famille royale se réfugia en Ecosse auprès du roi Malcolm. Là Marguerite, que ses malheurs grandissaient de plus en plus, donnait à la cour l'exemple d'une rare vertu et d'une sainteté courageuse et forte dans l'épreuve.

Malcolm lui proposa de l'épouser. Marguerite accepta, dans le but de procurer plus aisément l'extension du règne de Jésus-Christ. Elle fut couronnée reine d'Ecosse en 1070 ; elle avait alors vingt-quatre ans. Sous l'influence de sa vertueuse femme, la religion et la justice reflourirent dans les États de Malcolm, dont le règne fut un des plus heureux de l'Ecosse.

La sainte reine s'attira bientôt le respect et l'affection de ses sujets. Personne n'aurait osé prononcer en sa présence une parole honteuse ou même légère.

Elle voulut réprimer les graves abus qui s'étaient introduits dans la pratique

de la religion parmi les Ecosseis. Ceux-ci, par exemple, n'observaient pas le jeûne du Carême ; ils profanaient, par des œuvres serviles, le repos du dimanche et des fêtes ; enfin, un grand nombre de chrétiens ne remplissaient pas leurs devoirs religieux, principalement le devoir pascal, alléguant comme excuse leur état habituel de péché. Le roi Malcolm la seconda dans cette œuvre, et en très peu de temps l'Écosse tout entière changea de face. La simonie, l'usure, les mariages entre proches parents, la superstition et plusieurs autres scandales en étaient victorieusement bannis.

Six princes et deux princesses, tous héritiers des vertus de la reine et de la valeur du roi, furent, sur cette terre, leur plus belle couronne. Dès leur berceau, la pieuse mère les exhortait à la pratique de la vertu, leur faisait sentir la vanité des biens de ce monde et leur inspirait l'horreur du péchés. En même temps, elle imprégnait leur cœur de cette charité divine qui animait le sien propre, et elle ne leur donnait pour maîtres que des hommes signalés par leur piété.

Une telle éducation porta ses fruits, car de cette admirable famille devaient sortir de nombreux Saints. Édouard, l'aîné, périt en 1093, aux côtés de son père, à la bataille d'Alnwick ; Edmond se retira dans un monastère ; Ethelred mourut en bas âge ; Edgard, évincé du

trône d'Ecosse par son oncle paternel, Donald, s'enfuit en Angleterre avec ses frères et ses sœurs, mais fut rétabli dans ses droits en 1098, grâce à l'aide de son oncle maternel, Edgard Atheling, et du roi d'Angleterre, Guillaume le Roux ; Alexandre, qui lui succéda en 1107, mourut en 1124 sans enfants, laissant le trône au dernier des frères, saint David Ier ; celui-ci fut l'un des plus grands rois de l'Ecosse, et il a été surnommé « la gloire de sa race ». Des deux filles, Édith ou Mathilde devint la femme d'Henri Ier, roi d'Angleterre, et fut elle aussi canonisée ; enfin, Marie épousa Eustache, conte de Boulogne, frère de Godefroy de Bouillon, qui reprit Jérusalem des mains des musulmans.

Dès sa plus tendre enfance, Marguerite se distinguait par un amour immense envers les pauvres. Lorsqu'elle sortait de son palais, elle était toujours environnée de pauvres, de veuves, d'orphelins qui se pressaient sur ses pas et venaient lui témoigner leur reconnaissance ou recevoir ses largesses. Chaque jour, avant de se mettre à table, elle servait de ses propres mains neuf petites orphelines et vingt-quatre vieillards. Souvent aussi, elle faisait entrer dans son palais jusqu'à trois cents pauvres ; Malcolm se faisait alors

une joie de s'associer à ses humbles services. Les deux époux les servaient à genoux, par respect pour Notre Seigneur qu'ils honoraient en eux.

Tous les jours, au sortir de son oratoire la pieuse reine trouvait dans ses appartements six pauvres. Elle s'inclinait devant chacun d'eux et leur lavait les pieds, puis les congédiait avec une aumône.

Les austérités cependant avaient beaucoup diminué ses forces. Depuis longtemps, elle en avait contracté une douleur d'estomac qui la faisait souffrir cruellement, sans que pour cela elle eût diminué en rien le nombre de ses exercices de piété.

La vertueuse princesse, au milieu même de ses souffrances, ne laissa jamais échapper une plainte.

Elle se faisait apporter la relique de la vraie Croix, la couvrait de ses baisers et de ses larmes, la pressant sur son cœur et s'en signant fréquemment.

Comme la mort approchait, elle dit :

- Seigneur Jésus-Christ, qui, par la volonté du Père et la coopération du Saint Esprit, avez vivifié le monde en mourant pour lui, délivrez-moi.

Ce furent ses dernières paroles. C'était le 16 novembre de l'an 1093.



**SAINTE  
MARGUERITE  
Reine d'Ecosse  
Fête le 10 juin**

## Martinique

☎ 05.96.70.04.67

### ◆ Réunion de Marie Reine des Cœurs

☞ Vendredi 1er juin  
☞ Pas de réunion en  
juillet-août

### ◆ Cours de doctrine pour adultes (de 17h15 à 17h45 à la chapelle).

☞ Tous les mardis  
☞ Pas de cours en juillet-  
août

### ◆ Conférence (de 7h30 à 8h30 à la chapelle).

☞ Pas de conférence en  
juin

Nos prochains rendez-vous.  
Venez-y nombreux !

## Guyane

☎ 05.96.70.04.67

### ◆ A Cayenne : **Chapelle Saint-Denis** (Campus Universitaire Saint- Denis)

☞ La Sainte Trinité le  
dimanche 3 juin à 10h00  
☞ Le dimanche 29 juillet  
**à 8h45**

### ◆ A Kourou :

☞ 1<sup>o</sup> vendredi du mois le  
1er juin à 18h00  
☞ 1<sup>o</sup> samedi du mois le 2  
juin à 10h00

## Guadeloupe

☎ 06.90.12.80.93

### ◆ Réunion de la Com- pagnie de Marie Reine des Cœurs à 17h30 à la chapelle.

☞ Vendredi 4 mai  
☞ Pas de réunion en  
juillet-août

## Horaires habituels des offices aux Antilles - Guyane

### Martinique



05.96.70.04.67

Chapelle  
N. D. de la  
Délivrante

64, rue Moreau-de-  
Jonnès

97200 Fort-de-France  
97p.martinique@jsspx.fr

- ◆ **Dimanche** : 7h00 (messe basse)  
9h00 (messe chantée)
- ◆ **En semaine** : 6h30
- ◆ **Exposition du Saint Sacrement** : jeudi à 7h15 (chapelet)
- ◆ **Confessions et permanence** : tous les jours de 7h30  
**(sauf en juillet-août : jusqu'à 8h30)** à 10h30
- ◆ **Catéchismes** : mardi de 17h15 à 17h45  
mercredi de 14h30 à 16h30 (au prieuré)

### Guyane

☎ 05.96.70.04.67

- ◆ **Messe et confessions** :  
selon le programme ci-dessus.

### Guadeloupe



06.90.12.80.93

Chapelle  
N. D. de  
Guadeloupe

5, Quai Lardenoy  
97110 Pointe-à-Pître

- ◆ **Dimanche** à 7h00 (messe basse) et 9h00 (messe chantée)
- ◆ **En semaine** : **lundi** à 6h30  
**vendredi** à 18h00  
**samedi** à 18h00
- ◆ **Confessions** : avant ou après chaque messe
- ◆ **Catéchismes** : le samedi de 8h30 à 9h30
- ◆ **Permanence** : le samedi de 9h30 à 12h00